



L'information
 Mensuelle des élu(e)s
 au **CSE SSG** du
 Syndicat Autonome et
 Indépendant **S3i**
<http://www.s3i.fr>

Indicateurs Économiques SSG :

Effectifs : 13.340 salariés (-44 salariés)
 Intercontrat : hausse de 3,8% à 3,9% (+0,1%)
 Poids sous-traitance : baisse de 9,4% à 8,6% (-0,8%)
 Télétravail Rég. : de 89,15% à 89,06% (-0,09%)
 Démissions : 78 en mai 2024 vs 81 en avril 2024
 (117 en mai 2023 vs 93 en avril 2023)

Le Budget Prévisionnel du CSE toujours pas validé

De nouveau la trésorerie, composée du trésorier (par ailleurs Secrétaire et Délégué Syndical Central du syndicat Avenir Sopra Steria) et du trésorier adjoint du syndicat CGT élu sur liste CGT-Solidaires, a présenté **une 9^{ème} version** du budget prévisionnel 2024.

D'une part, en juin, une bonne partie de l'année est passée et donc ce n'est plus du prévisionnel pour au moins la moitié !

De nouveau, **cette version a été rejetée par 17 élus** qui ont voté contre, ce qui a provoqué une déclaration CFDT pour la coalition CFDT-CGT-Solidaires-Avenir-Unsa.

Aussi, en réponse, la déclaration suivante commune à **S3i**, Traid Union et CFE-CGC, a été lue :

« Les élus CFDT – CGT – Solidaires Informatique et Avenir envisagent une baisse drastique des activités sociales et culturelles offertes aux salariés ouvriers-droit du Comité avec notamment une suppression des grands voyages qui leur sont proposés (particulièrement en avion) et ce, pour des considérations politiques, tout en évoquant la volonté de placer les fonds du Comité sur des comptes à terme dans des volumes importants (1 million d'€) et alors même que le CSE a plus de 1,6 M€ en réserves ASC, qui doivent leur être redistribués. »

La position des élus Traid Union, **S3i** et CFE CGC est de conserver au même niveau que les années antérieures, les prestations offertes aux ouvriers-droit dans le cadre d'une gestion raisonnable des fonds du CSE. A maxima, les élus Traid Union, **S3i** et CFE CGC sont évidemment favorables à développer de nouvelles prestations aux bénéficiaires du CSE en étudiant toutes les options possibles.

*C'est pourquoi, prenant en compte les souhaits des salariés bénéficiaires du CSE, et au regard des réserves du CSE, les élus Traid Union, **S3i** et CFE CGC, refusent de valider un budget qui diminuerait les prestations offertes et supprimerait à terme les voyages très largement plébiscités.*

*Les élus Traid Union, **S3i** et CFE CGC estiment que les fonds dont dispose le Comité doivent servir à financer des actions sociales et culturelles au bénéfice des salariés de l'entreprise, et non à être investis dans des placements financiers : le CSE n'étant pas une entreprise à but lucratif.*

S3i ne sera jamais favorable à la réduction des droits des salariés !

LIMITATION DES SUBVENTIONS ASC PARIS

Si vous êtes un des 4200 salariés parisiens de SSG :

- Vous avez compris que les élus parisiens de la coalition **CFDT-CGT-Solidaires-Avenir-Unsa** ont baissé vos subventions des 2 Porte-Monnaies Meyclub PARCS et SPECTACLES / MUSEES,
 - **S3i** vous informe que les élus de la coalition **CFDT-CGT-Solidaires-Avenir-Unsa**, qui sont à la barre de la création des activités sociales à PARIS **projettent de réduire la voilure** par :
 - La mise en place d'un arbre de Noël enfants qui devrait avoir lieu au Grand Rex de PARIS pour voir la féerie des eaux et le fil Vaiana 2, **en annulant l'habituel Goûter.**
 - La mise en place d'une soirée adulte dans L'atrium de notre site de Latitude pour 150 personnes.
- Pour rappel en 2023, sous la présidence **S3i**, la Commission ASC PARIS avait organisé un arbre de Noël Enfants au Cirque Phénix avec Goûter et une soirée au Paradis Latin avec conjoint..

⇒ **Vous savez ainsi à qui vous devez ces baisses de prestations.**

Réponse : *Les élus de la coalition CFDT-CGT-Solidaires-Avenir-Unsa !*

S3i A AGIT AFIN D'EVITER LA BAISSSE DES SUBVENTIONS NATIONALES !

Si vous êtes un des 13.340 salariés de SSG :

Vous aurez compris que les élus nationaux de la coalition **CFDT-CGT-Solidaires-Avenir-Unsa** souhaitent garder l'argent en réserve, leur objectif est de diminuer toutes les prestations plutôt que de distribuer aux salariés les 1,6 M€ ASC disponibles au 1er janv. (comptes audités).

S3i a agi et empêché la réduction des chèques cadeaux Noël 2024, que la coalition voulait faire baisser :

- de 100 € à 80 € pour les adultes,
- de 50 € à 40 € pour les enfants.

S3i ne sera jamais favorable à la réduction des droits des salariés !

